

Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le 05/07/2024

ID: 074-257401729-20240702-D2024\_05\_22-DB

## DELIBERATION 2024 05 21

Séance du mardi 2 juillet à 18h15 au siège du SIGETA

Présidente: METRAL Christelle

Date de première convocation : 18/06/2024 Annulation comité défaut quorum : 25/06/2024

Nouvelle convocation : 25/06/2024 Nombre de membres en exercice : 23 Nombre de membres présents : 6

Pouvoirs: 0

Nombre de votants : 6

Présents : ANTONIELLO Claude, BELMAS Jean-Pierre, GILET Laurent, LAVOREL Joëlle, MAGNIN Alban, METRAL Christelle, MIVELLE Laurent.

Excusés: CLAUDE Josette, COTTET Danielle, DE VIRY François, DEMONCEAU Henry, MAGNIN Jean-Louis, PUGIN André, RANNARD Paul, SAFONOVA Léna, SAUGE Pascal, SEVE François, VERDONNET Christian, VINCENT Carole (Suppléante).

Absents: AYEB Ines, BELLATON Jacques, CHEMINAL Yves, MARTINEZ Julian, MORETTON Yannick SCHUFFENECKER Anthony.

Secrétaire de séance : BELMAS Jean-Pierre

Objet: DM 01/2024

Le SGC nous a informé d'une anomalie dans la prise en charge du budget avec le compte 139158.

En 2023 nous avons amorti des subventions au compte 139158 pour 5 190.18€ or il n'y a aucune subvention d'enregistrée au compte 13158

Nous devons corriger l'imputation budgétaire au 139158 en reprenant les amortissements au 139158 et éventuellement en les re-mandatant au bon compte 139.

Pour reprendre les amortissements, nous devons prévoir des crédits par une décision modificative en dépense de fonctionnement au 042-673 et en recette au 040-139158

Afin de corriger cette erreur nous devons prévoir des crédits comme indiqué ci-dessous

## SIGETA REGULARISATION ANOMALIE BU

Envoyé en préfecture le 05/07/2024

Reçu en préfecture le 05/07/2024

Publié le 05/07/2024

ID: 074-257401729-20240702-D2024\_05\_22-DE

## SECTION FONCTIONNEMENT

DEPENSES				
COMPTES	DENOMINATION	DM		
042-673		5 190.18 €		
		5 190.18 €		

RECETTES			
COMPTES	DENOMINATION		
SOMMES			

## SECTION INVESTISSEMENT

DEPENSES		
COMPTES	DENOMINATION	
		0

RECETTES				
COMPTES	DENOMINATION			
040-139158		5 190.18 €		
1 - 1 1		100		
		5 190.18 €		

APPROUVE à l'unanimité la décision modificative n°1/2024.

Le secrétaire de séance, Jean-Pierre BELMAS

La Présidente, Christelle METRAL